



# PAZY

Bulletin Municipal  
Été 2019



## Le mot de la rédac'

Voici le 2ème bulletin municipal « spécial été » , juste quelques pages pour vous apporter les informations principales de ces mois d'été et d'automne et notamment le budget de notre commune.

Un bulletin complet sera bien sûr dans vos boites aux lettres en fin d'année, comme d'habitude.

Nous venons de vivre, comme le reste de la France, quelques jours de forte canicule, ces périodes risquent de se renouveler fréquemment les années qui viennent et les étés promettent d'être à nouveau très chauds. Nous recommandons vivement aux personnes isolées de se manifester auprès de la mairie en cas de difficultés.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances à tous.

L'équipe de rédaction

## Transport à la demande

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, le service de transport à la demande a changé de nom : il est devenu le TAD 568 et/ou le TAD 569. Ce service propose à tous les habitants de Pazy la possibilité de bénéficier d'un transport sur Saint Saulge ou sur Corbigny (à des jours et des horaires différents ), sous condition de s'inscrire la veille.

**Pour Saint Saulge** : TAD 568 , le mercredi et le samedi de 13 h à 19 h 30 et le vendredi de 8 h 45 à 19 h 45. Réservation au **03 86 20 22 03** (centrale d'appels Mobigo)

**Pour Corbigny** : TAD 569 , le vendredi ainsi que le 2ème mardi du mois, jour de foire, de 9 h 30 à 12 h. Réservation au **03 86 38 97 83** ( mairie de Bazolles)

Pour des renseignements sur les horaires, arrêts et tarifs : [www.viamobigo.fr](http://www.viamobigo.fr)

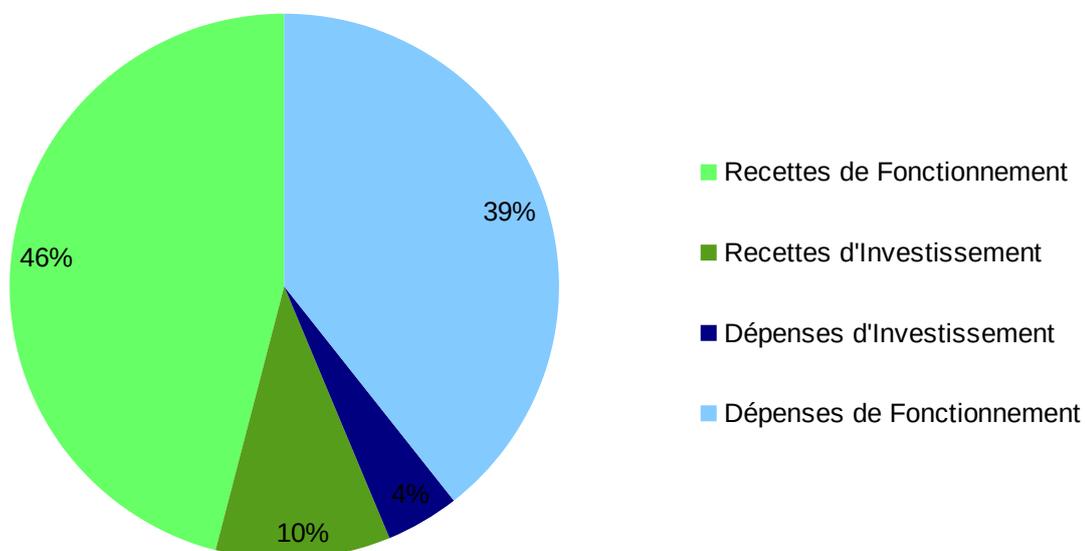
## Spécial budget de la commune

Le budget de Pazy, comme celui de toute commune, se décompose en 2 sections : Fonctionnement et Investissement, chacune de ces sections se divisant à nouveau en 2 sous-sections Recettes et Dépenses.

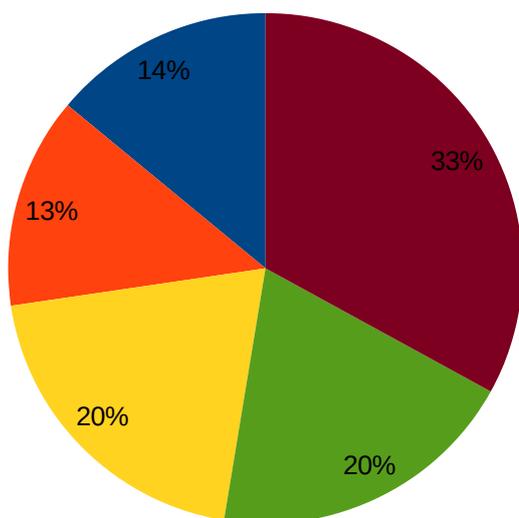
L'exécution du budget de l'année 2018 est représentée de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
DEPENSES	153 173,51	16 923,75	<b>170 097,26</b>
RECETTES	178 738,89	39 985,41	<b>218 724,30</b>
Résultat	+ 25 565,38	+ 23 061,66	

### REPARTITION GENERALE

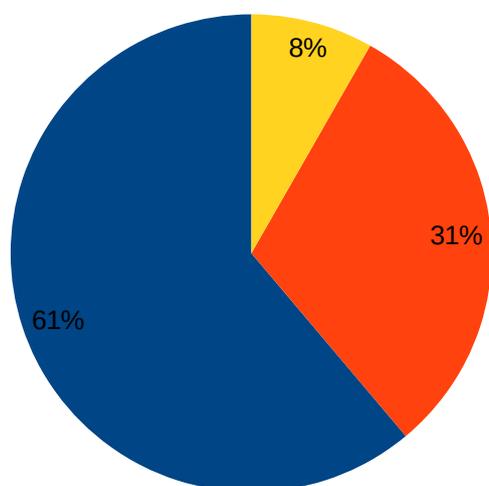


## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



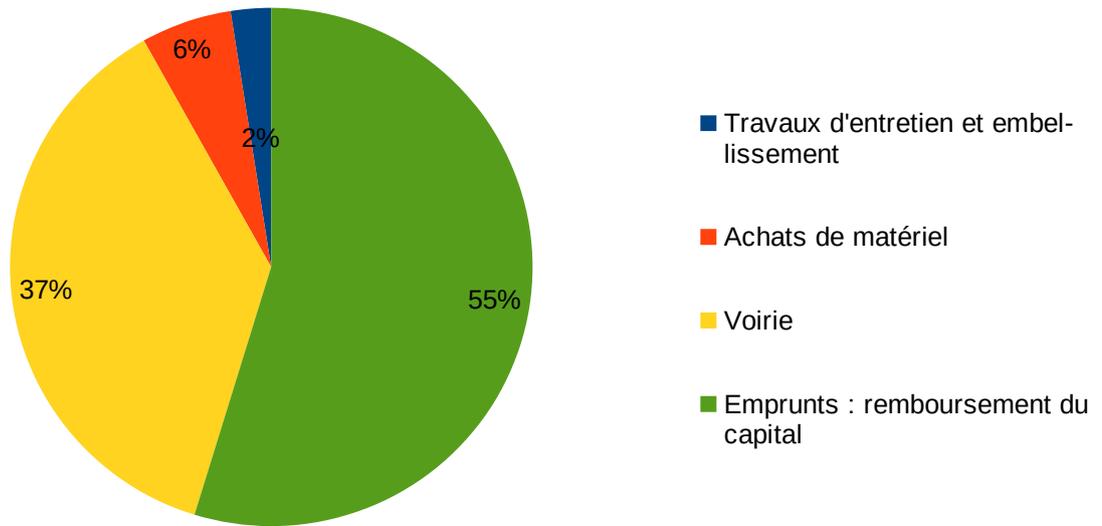
- Charges générales : énergie, voirie, entretien et assurances
- SIVS
- Charges personnel : salaires des agents et cotisations diverses
- Contributions diverses : SIEEEN, transport, etc
- Charges financières, imprévus et divers

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

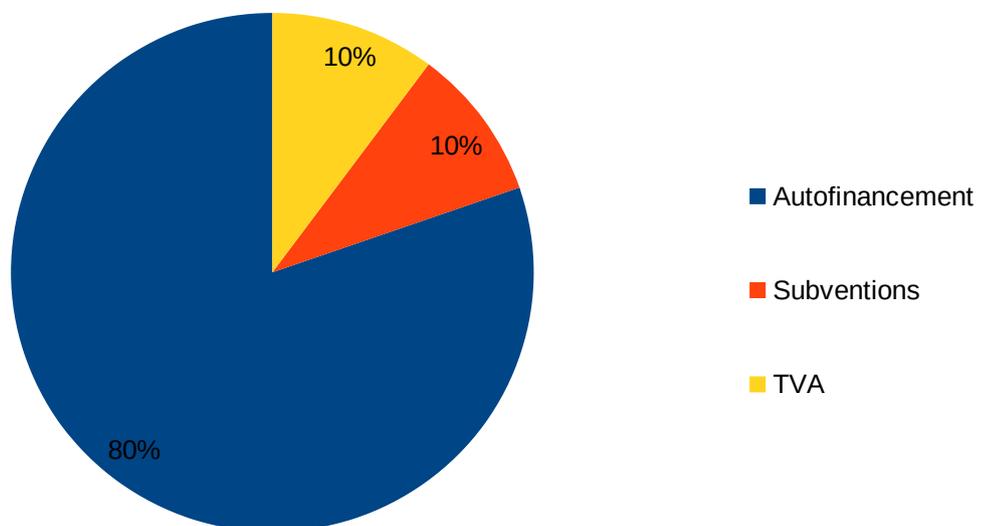


- Impôts et taxes
- Dotation de l'Etat et subventions diverses
- Autres recettes : loyers, concessions, dons

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT



## RECETTES D'INVESTISSEMENT



Pour 2019, le budget a été voté à l'équilibre en recettes et dépenses pour un total de 283 581 € :

Fonctionnement : 228 223 €

Investissement : 55 358 €

D'autre part, de même que l'année dernière le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition de la part communale.

### Fermeture annuelle de la mairie

La mairie sera fermée :

- du 22 au 29 juillet 2019, réouverture le 30 juillet

- et du 19 au 29 août 2019,

Réouverture le 3 septembre 2019.



Les permanences du samedi ne seront pas tenues.

Les messageries et le courrier seront suivis, le maire et les adjoints resteront joignables en cas de nécessité.

La bibliothèque restera ouverte les après-midis du deuxième jeudi de chaque mois et **exceptionnellement en septembre le 1<sup>er</sup> jeudi** (au lieu du deuxième).

### Important : Adresse pour vos livraisons

Suite à de nombreuses erreurs et/ou difficultés de livraisons, nous vous rappelons d'indiquer le nom de votre hameau (à l'exception du Bourg) lorsque vous donnez votre adresse. Certains formulaires sur Internet ne laissent pas l'option d'écrire un « complément d'adresse », il est préférable dans ce cas d'indiquer le hameau, même au détriment du nom de la rue. En effet, il sera plus facile de trouver la bonne rue si le livreur est dans le bon hameau !

Nous préconisons donc d'utiliser le format suivant :

Votre nom  
Nom du hameau  
Numéro et nom de la voie  
58800 PAZY



### Ticket sport

Cette aide s'adresse à toute personne ayant moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et domiciliée sur le territoire de la Communauté de Communes Tannay-Brinon-Corbigny, souhaitant ou pratiquant un sport dans une association située ou non sur la Communauté de Communes.

Le Ticket sport est disponible à la mairie du domicile.

Sur présentation du ticket au club de sport, il est possible de bénéficier d'une réduction de 50 % du montant de l'inscription, plafonnée à 22 euros.



### Chèques déplacement

Des **chèques déplacement** peuvent être délivrés aux personnes non imposables et ayant des difficultés de locomotion, afin de se déplacer en taxi.

L'aide est destinée à des déplacements précis : rendez-vous médicaux, recherche d'emploi, démarches administratives, courses et visites à des proches hospitalisés ou médicalisés. Elle ne peut se substituer aux différents modes de transport existant et aux aides ou prises en charge spécifiques.

**N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Communauté de Communes Tannay-Brinon-Corbigny au 03.86.20.22.03.**

